

De Coti à Porto, déconfinement désormais unifié sur les plages

Si l'accès au bord de mer était largement autorisé depuis le jeudi de l'Ascension, certaines spécificités persistaient suivant les communes. Depuis hier, l'entrée dans la deuxième phase de déconfinement va de pair avec une plus grande harmonisation. Toujours sous conditions



Seule plage du territoire de la Capa à être restée fermée après le 21 mai, le golfe de Lava a finalement rouvert le week-end dernier.



Depuis hier, les plages de la Pleve d'Ornano, sur la rive sud du golfe, qui avaient rouvert en « dynamique », ont retrouvé le plus classique mode « statique », avec serviettes autorisées.

« statiques en « statique » ou en « dynamique », voire fermées pour certaines. D'une extrémité à l'autre du golfe d'Après, mais aussi au-delà, en direction de la côte occidentale,

les plages n'ont pas toutes été livrées à la même manège depuis le 21 mai dernier.

Dans le cadre de la phase 1 du déconfinement, le jeudi de l'Ascension avait en effet donné le coup d'envoi de la réouverture de l'accès au bord de mer, sous certaines conditions. « C'est un test grandeur nature en vue de la saison touristique qui s'annonce. Il se fait dans une esprit de liberté et de responsabilité. Encore une fois, l'important est la confiance de la Côte

qui ont été exemplaires durant le confinement », avait à cette occasion déclaré Franck Rubin.

De fait, en vertu de l'arrêt pris jusqu'en 2 juin - date de fin de la deuxième phase du déconfinement - le

golfe de Cose précède aussi que cette réouverture « progressive », prévue seulement du lever au coucher du soleil, s'accompagne de différentes mesures telles que l'interdiction d'y organiser des barbecues ou des pique-niques, d'y consommer de l'alcool, ou encore de s'y rassembler à plus de dix personnes.

Au-delà de ce protocole sanitaire ne souffrant pas d'exception, si la grande majorité des com-

munes littorales avaient choisi de rouvrir leurs plages durant la première phase du déconfinement, toutes les situations n'étaient toutefois pas homogènes.

Au départ enfin à attendre au moins jusqu'au 25 mai pour rouvrir les plages (notamment, le maire de la ville, Luciano Mancagli, avait par exemple décidé de rendre à nouveau celles-ci accessibles en « statique » [avec autorisation de s'y installer sur sa serviette] dès le 21 mai. Ayant réfléchi en amont à une « adéquation à l'échelle du territoire », les maires des communes littorales de la rive sud du golfe avaient par leur part opté pour une réouverture en « dynamique » [impliquant l'obligation de rester en mouvement].

« Comme nous pensons que les plages d'Après constituent

fermées, nous avons pris celle option afin de limiter un afflux trop massif sur notre littoral et ainsi pouvoir mieux le contrôler », rappelle le maire de Pietrosella, Jean-Baptiste Luciani. Au regard de « l'évolution de la situation sanitaire », ce dernier, ainsi que ses homologues de la Pleve d'Ornano (à savoir Valérie Bozzi puis Giuseppina Prigni, ainsi que Pierre-Paul Luciani à Albitreccia), sont désormais favorables à un passage en « statique », alors que débute la deuxième phase du déconfinement.

« Si chaque maire conserve néanmoins la possibilité de passer les plages de sa commune en « dynamique », cette étape liée à la phase 2 du déconfinement implique par ailleurs une réévaluation « automatique » des critères des plages qui res-

tent encore fermées. À l'instar de celles de Cote Capriari. Plus à l'ouest, à cheval sur les communes d'Alata et d'Appieta, le golfe de Lava - seule plage de la Communauté d'agglomération du pays ajaccien (Capa) à être restée fermée après le 21 mai -, a quant à lui rouvert depuis vendredi dernier.

« Nous n'étions pas prêts à rouvrir avant, notamment au niveau de la signalétique », explique Étienne Formelli. Mais par délégation à l'arrêté préfectoral littoral, et en concertation avec le maire d'Appieta, François Faggioli, nous avons à nouveau pu autoriser l'accès au bord de mer en statique depuis le week-end dernier », ajoute le maire d'Alata, qui rappelle en outre que les consignes mises en œuvre - dont l'application sera réévaluée le 22 juin -,

« nous sommes actuellement en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ».

Une précision qui vaut donc également pour l'ensemble des autres communes littorales, parmi lesquelles celles appartenant à la Communauté de communes Spélunca-Limone. Son président, François Calozza, explique d'ailleurs que toutes ont, dès le 21 mai, « été rouvertes en dynamique avec serviette ». En d'autres termes, en « statique ». Et que des panneaux rappelant les consignes y seront rapidement installés.

Même si, pour l'heure, les érudits de vil de l'ère qui s'étendent de Calcatoggio à Porto, en passant par Sagone, l'argente ou encore Porto, n'ont pas (encore) été réellement prises d'assaut.

LAURE FILIPPI

L'ensemble du littoral rouvert en « statique »